

INFOS PRATIQUES

Bibliothèque

Nous vous rappelons que Mmes De JONG et CORDIER, aidées par Mme JOOREN pour accueillir les enfants, bénévoles de la bibliothèque vous reçoivent le mercredi de 10h30 à 12h et le vendredi de 16h30 à 18h.

De plus, Mme DE JONG propose des cours d'apprentissage à la langue française le vendredi pendant les heures d'ouverture. Une liste de DVD et de livres est disponible sur le site : www.tremolat.fr

Alerte citoyens

Les personnes qui ne se seraient pas encore inscrites pour recevoir les informations de la commune par mail ou en cas d'alerte par sms sont invitées à venir donner leurs coordonnées en mairie.

Démarchages frauduleux

La gendarmerie informe de démarchages frauduleux. Les gendarmes appellent à la plus grande vigilance. Si un démarcheur se présente à votre domicile, demandez à vérifier son identité, n'hésitez pas à relever la plaque d'immatriculation du véhicule, à appeler la gendarmerie ainsi qu'à le signaler en mairie.

Permis de conduire

L'obtention du permis de conduire est une étape souvent essentielle dans l'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté de nos jeunes concitoyens. La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite accompagner les jeunes dans ce parcours d'apprentissage. Depuis juillet 2017, elle a renforcé son dispositif d'accompagnement au permis de conduire. Sous conditions de ressources, les jeunes de 17 à 25 ans peuvent bénéficier d'un accompagnement financier pour l'obtention du code et de la conduite. Vous pourrez prendre connaissances des critères d'éligibilité sur aidepermisdeconduire.fr.

La Redevance incitative

Aujourd'hui en Dordogne, les services publics de gestion des déchets sont majoritairement financés par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Cet impôt local est perçu en même temps que la taxe foncière. La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 impose, à l'horizon 2025, de réduire de 50% la part des déchets ménagers à l'enfouissement (sacs noirs). Les élus périgourdins ont décidé de remplacer cette taxe par la redevance incitative. Elle va permettre à chacun de mieux maîtriser sa facture de déchets et ne portera que sur les sacs noirs. Le SMD3 assurera la mise en place de ce nouveau service. Le nombre de personnes dans le foyer mais aussi la production d'ordures ménagères seront pris en compte dans le calcul de cette redevance qui se décomposera ainsi :

- Un abonnement annuel au service (au même titre que l'eau, l'électricité ou le téléphone),
- Un forfait de base qui comprendra un nombre de levées ou de dépôts de sacs minimum,
- Une facturation complémentaire pour les éventuels dépassement du forfait.

Travaux SNCF

La ligne de TER Bordeaux-Bergerac-Sarlat desservant la gare de Trémolat sera fermée du 2 janvier au 29 septembre 2019. Un service de car substituera au train sans desserte des gares de Trémolat et Mauzac ou un taxi à la demande assurera la liaison. Pour plus d'informations sur les moyens de transports de substitution ou autre, vous pouvez consulter le site de la SNCF.

ÉTAT CIVIL 2018

Clos à la date du 20 décembre 2018

Nos joies, Nos peines,

NAISSANCES

3 janvier : Hélio CHENET

4 janvier : Gabriella Adalina BOUCHERON

29 mai : Lilly-Louise Martine Patricia BOULMIER

MARIAGES :

30 juin : Vanessa BIGOT et Vincent MENOT

7 juillet : Marie-Pierre Claude Jeannine FRANCKX et Olivier Gérard Éric Maurice Michel Raymond Oscar de LAVELEYE

28 août : Léah Adrienne Joséphine VIVEROS et Cédric Jacques Alain BLANQUI

1er septembre : Belina WOLLENSAK et Romain Kevin Bernard CHASSAGNE

3 novembre : Christelle Danielle SURLÉ et Philippe Bruno Charles BRANTONNE

DECES et INHUMATIONS :

2 janvier : Simonne, Madeleine Marthe ERCKELBOUT

8 avril : Marcel AYMOND

16 avril : Fernande Marie LAMOTHE née CHAUSSET

8 mai : Jean-Paul FENELON

15 juin : Geneviève Marie SAUVAGEON née LABRUNIE

27 septembre : Jeanne BERENGUER née DELMARES

29 septembre : Marcel FARGES

24 octobre : Marie-Thérèse CONFRERE née SZOPINSKI

25 octobre : Michel Marcel VAUFREY

20 novembre : Hermine Lucienne ANTOINE née LHUILLIER



AGENDA

Festivités hiver-printemps 2018-2019

Sam	12-janv.	TREMOLAT	Vœux du Maire et du Conseil Municipal - 17h30
Jeu	17-janv.	TREMOLAT	Galette - Rencontres et Loisirs - 15h
Sam	02-févr	TREMOLAT	Repas Moules/Frites - Amicale de Pêche - 20h
Ven	15-févr	TREMOLAT	Belote - Les Gouyassous
Sam	2 mars	TREMOLAT	Quine - Amicale Pêche
Ven	05-avr	TREMOLAT	Conférence - La Cerise sous le Chapeau
Ven Dim	19-22- Avr	TREMOLAT	Fêtes : Pâques - Comité des Fêtes et Quine Foot Entente Calès - Trémolat - 20h30
Sam	18-19- mai	TREMOLAT	Florales / Salon du Bien Etre - Club des Jeunes

Le secrétariat de mairie est ouvert :

lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Fermé le mercredi

Tél: 05.53.22.80.17 / Fax: 05.53.22.89.38

Email : mairie@tremolat.fr

Site internet : www.tremolat.fr

L'Agence Postale Communale est à votre disposition :

les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h30

Tél : 05.53.23.21.74

Informations municipales :

Rédaction : Eric CHASSAGNE - Florence QUIGNON

Impression : décembre 2018

N°25 TRÉMOLAT

Écho du Cingle



Informations municipales

Chronique d'un dossier compliqué

C'était la cinquième et la dernière pour la municipalité (nous ne le savions pas encore à son lancement), mais cette tranche d'assainissement du secteur de Soulalève aura marqué le mandat en cours tant les déboires furent nombreux... Depuis 1995 et la première tranche jamais les difficultés ne s'étaient accumulées de la sorte. En voici la chronologie sommaire :

Plusieurs années d'attente pour enfin voir accordé le financement de la part des partenaires.

Des conditions météorologiques et techniques difficiles durant la phase travaux du réseau (froid, pluie, présence de rocher).

Un différent est apparu entre les entreprises et le maître d'oeuvre qui a tardé à se résoudre

La SNCF a eu des exigences de prudence extrême pour le passage sous la voie ferrée (à proximité du passage à niveau de la gare) qui ont nécessité une étude de sol par un cabinet spécialisé, de passer la canalisation (par taraudage) 3 mètres sous le niveau du sol soit près de 8 mètres sous le niveau de la voie ferrée obligeant durant la journée de travaux à des relevés altimétriques permanents des rails et un ralentissement des trains par des agents de la SNCF.

Cette surprofondeur nous a amené à faire modifier le poste de relevage et à en faire fabriquer un nouveau.

Durant cette période d'échanges très compliqués avec la SNCF, le responsable du dossier en Dordogne est décédé et la reprise a été très longue.

La compétence assainissement a été transférée à la communauté de communes en respect à la loi GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), c'est donc celle-ci qui a repris le dossier en cours.

La surprofondeur du poste de relevage nous a amené à chercher un nouveau positionnement à proximité de la station, donc à négocier avec des propriétaires riverains avant de finaliser un accord.

La présence d'une nappe d'eau en sous-sol a bloqué les travaux obligeant à attendre la saison sèche.

Enfin ce chantier est finalisé et sera fonctionnel en début d'année mais toutes ces étapes ont, à chaque fois, pris énormément de temps ce qui au final a pris 3 années.

Pour la majorité des futurs raccordés ce ne fut pas un problème, mais pour certains qui souhaitaient un raccordement rapide il aura fallu faire preuve de patience et nous en sommes sincèrement désolés. Vous comprendrez aisément que ce n'était pas de notre fait, mais qu'à force de pugnacité nous sommes parvenus à faire aboutir cette cinquième tranche.

Le Maire, Eric CHASSAGNE

SOMMAIRE

Page n°1 :

EDITO

Page n°2 :

VIE COMMUNALE

- Cérémonie du 11/11

- Inauguration gaz

- Adressage

- Travaux Eglise Saint-Hilaire

- Aménagement Centre Bourg

Page n°3 :

VIE COMMUNALE

- Sécheresse

- Vin chaud et marrons grillés

- Jardin du souvenir

- Film « Les Fauves »

EN MAIRIE

- Feux de jardin

- REU

- Recensement militaire

Page n°4 :

INVITATION

ECOLE

Page n°5 :

INFOS PRATIQUES

- Bibliothèque

- Alerte citoyens

- Démarchages frauduleux

- Permis de conduire

- Redevance incitative

- Travaux SNCF

Page n°6 :

ÉTAT CIVIL

- Année 2018

AGENDA

- Prochaines festivités

COORDONNEES



Monsieur le Maire reçoit le samedi après-midi sur rendez-vous

Monsieur le Maire et son Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous souhaitent de bonnes fêtes.



Invitation aux vœux insérée dans ce bulletin.

Vie COMMUNALE

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2018

Cette année nous avons célébré les 100 ans de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale 1914-1918. A cette occasion, et sur demande de la Société française de Campanologie, les cloches de l'église de Trémolat, comme celles de toute la France, ont sonné pendant 11 minutes en signe de paix et d'union.

M. Le Maire a ensuite donné lecture du message du Président de la République et déposé une gerbe au monument aux morts accompagné des enfants présents. La cérémonie a été suivie d'une remise d'insignes aux porte-drapeaux. Un verre de l'amitié a été offert à l'issue de celle-ci. L'exposition prêtée par Mme COLSON a remporté un franc succès, remerciements à elle.



INAUGURATION DU GAZ

Les travaux d'installation du réseau de gaz se sont achevés et desservent le centre-bourg. La mise en service a été effectuée. L'inauguration a eu lieu le 6 décembre dernier en présence de M. DUCENE, Président du SDE, 9 personnes de la Société Antargaz, M. CHAPALAIN et M. SCHEID représentants la commune et des administrés. Nous vous rappelons



que les personnes intéressées par l'installation du gaz à leur domicile peuvent se signaler en mairie.

ADRESSAGE

L'arrivée prochaine de la fibre optique nous amène à une refonte de l'adressage. C'est-à-dire nommer chacune de nos routes et voies et numéroter les habitations.

Nous vous invitons à faire des propositions avant le 4 janvier 2019, celles-ci seront soumises au Conseil Municipal.

Une boîte à idées est disponible au secrétariat de mairie jusqu'à cette date. Le nom des rues est une nécessité qui facilitera la distribution du courrier et l'action des services de secours.

TRAVAUX ÉGLISE ST HILAIRE

Les travaux de rénovation et de mise en sécurité de l'église Saint-Hilaire sont achevés. Ses portes sont désormais ouvertes de 9h à 18h grâce à un système d'accès automatisé.

AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Sur les rues B. de Born et une portion de la rue Aubé de Bracquemont débuteront en janvier 2019 des travaux de réaménagement des chaussées et de leurs abords pour une durée de 4 à 5 mois, associés aux renouvellement des canalisations d'eau et passages de fourreaux pour la mise en place de la fibre optique.

Ces ouvrages engendreront des modifications temporaires de circulation. Des arrêtés seront pris et affichés aux panneaux municipaux.

SÉCHERESSE

L'été 2018 fut particulièrement chaud et sec ; les phénomènes Sécheresse/Réhydratation des sols sont des mouvements de terrain issus du retrait et/ou du gonflement des sols provoqués par des épisodes de sécheresse dans les sous-sols argileux sensibles. Il s'agit d'un phénomène lent, les fissures mettent plusieurs semaines voire mois à apparaître. Si votre habitation a subi des dommages relatifs à cet aléa de sécheresse et de réhydratation des sols, nous vous invitons à venir nous en informer en mairie. La commune pourrait déposer un dossier en début d'année si plusieurs administrés sont concernés. Cependant, cette procédure est fondée sur un rapport établi annuellement par Météo-France et ne garanti en rien la reconnaissance en calamités naturelles par l'état.

SOIRÉE VIN CHAUD ET MARRONS GRILLÉS

Le conseil municipal a organisé le 7 décembre dernier, une soirée vin chaud et marrons grillés afin de faire découvrir les illuminations de Noël dans le bourg aux habitants. Les conseillers municipaux remercient les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette soirée ainsi qu'à l'installation de la crèche et au prêt de matériel.

JARDIN DU SOUVENIR

Les travaux de mise aux normes du Jardin du Souvenir dans l'enceinte du cimetière de TREMOLAT ont été réalisés. Une colonne du Souvenir a été érigée et permet d'y apposer des plaques nominatives. Un columbarium sera prévu lors d'une prochaine phase.

FILM « LES FAUVES »

Le long métrage tourné l'année dernière sur la commune de Trémolat et ses alentours, avec Lily-Rose Depp, Laurent Lafitte et beaucoup de figurants Trémolacois sortira dans les salles obscures le 23 janvier 2019.

En Mairie



FEUX DE JARDIN :

Rappel: Pour la période du 1^{er} octobre à la fin février, toutes les personnes qui désirent faire brûler des végétaux devront déposer une déclaration en mairie. L'arrêté préfectoral concernant ces feux est consultable en mairie et sur le site internet « www.tremolat.fr ».

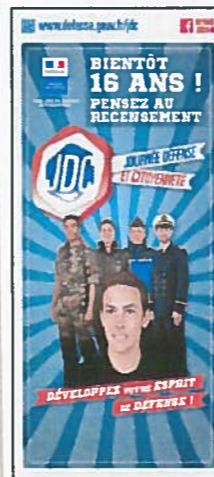
REU

Le REU (Répertoire Electoral Unique) entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019, il réforme totalement les modalités de gestion des listes électorales, dans le but de simplifier les démarches citoyennes d'inscriptions. Il recense en temps réel l'ensemble des électeurs de manière nationale et permanente, il sera désormais possible de s'inscrire tout au long de l'année.

Si vous avez constaté des erreurs sur votre carte électorale actuelle, changé d'adresse au sein de la commune ou d'état civil, merci de bien vouloir en faire part en mairie avant la mise en fonction du REU.

En effet celui-ci réunit toutes les données figurant sur les listes électorales et décrit la situation électorale d'une personne.

RECENSEMENT MILITAIRE



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr>

En se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

versaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, le maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

INVITATION



Éric CHASSAGNE, Maire de Trémolat et son Conseil Municipal

présenteront leurs vœux pour la nouvelle année,

Le Samedi 12 Janvier 2019 à 17h30
Salle des Fêtes - "Le Grenier"

et vous invitent cordialement au vin d'honneur qui suivra.

ÉCOLE

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Sous la direction de Mme Crouseilles, cette année 2018/2019 l'école accueille 25 enfants allant de la très petite section à la grande section. 3 TPS, 8 PS, 9 MS et 5 GS.

4 GS ont été orientés dans la classe de Calès afin d'éviter un nombre trop important d'élèves et ainsi fournir un meilleur apprentissage aux enfants. L'effectif sur le RPI (Calès et Badefols confondus) est de 70 élèves.

Le projet pédagogique cette année pour l'école de Trémolat est un projet d'éducation artistique et culturel,

* « De la trace à l'écriture » : Qu'est ce que c'est que l'écriture? Quelles écritures?, une progression artistique établie sur l'année, en lien avec le graphisme et l'écriture.

* « Paysage » à dominante cirque, l'objectif du projet est de monter un petit spectacle de cirque qui sera présenté en fin d'année.

* Projet pour favoriser le goût de la lecture, la classe se rendra une fois par semaine à la bibliothèque municipale.

L'amélioration du périmètre de l'aire de jeux dans la cour a été réalisée ainsi que la fermeture/sécurisation de l'école, par la pose de 3 nouveaux portails. D'autres travaux sont prévus : Le sol du préau sera traité par sablage ou rainurage par une entreprise spécialisée, des garde corps seront installés aux fenêtres, un visiophone remplacera la sonnette au portail d'entrée.

Les maîtresses du RPI remercient l'investissement de l'association de l'Amicale Laïque représentée cette année par Madame Marina VIMEUX Présidente et son bureau (Mmes GUILLEMOT, ESCARMANT, BESSON et FANCHON). Cette association a pour but de récolter des fonds en faveur des écoles du RPI afin de concrétiser les projets et ainsi permettre aux enfants d'effectuer des sorties pédagogiques. Les membres du bureau appellent à l'implication des parents d'élèves afin d'aider lors des manifestations. Ils tiennent à remercier les associations de Trémolat dont les Gouyassous pour leurs aides physique et financière tout au long de l'année.

Madame Crouseilles et les enfants remercient chaleureusement la famille de Monsieur Guy TALLET pour leur don de 430€ qui a permis l'achat de matériels sportifs. Il a servi lors de la rencontre de fin d'année: minis olympiades organisées par les écoles de Trémolat et Calès et sera réutilisé en salle de motricité. Pour compléter, « des cages de foot » ont également été achetées.